

# Le fait français chez les Inuits du Nunavik : une réalité de plus en plus audible

Lili Juteau

Number 23-24, Spring–Fall 2007

L'espace rural francophone : perspectives multi/interdisciplinaires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005400ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005400ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

## ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Juteau, L. (2007). Le fait français chez les Inuits du Nunavik : une réalité de plus en plus audible. *Francophonies d'Amérique*, (23-24), 253–272.  
<https://doi.org/10.7202/1005400ar>

# LE FAIT FRANÇAIS CHEZ LES INUITS DU NUNAVIK : UNE RÉALITÉ DE PLUS EN PLUS AUDIBLE

Lili Juteau, Ph.D. sociologie  
Chercheuse indépendante

Il n'est pas souvent question du Nunavik dans les médias québécois. Hors de cette région, les médias parlent très peu des réalités au nord du 55° parallèle. Par exemple, la présentation de la météo lors des bulletins de nouvelles laisse le plus souvent dans l'ombre cette région. Alors que la journée est ensoleillée au Nunavik, le bulletin de météo de 18 h présenté à Radio-Canada fait état de cette constatation : « Aujourd'hui, le Québec est sous la pluie. »

Il en est si peu question que bien des Québécois ignorent où se trouve le Nunavik et ne savent pas que Kuujuaq est au Québec. Plusieurs croient que le Nunavik est un pays étranger. D'autres confondent le Nunavik et le Nunavut<sup>1</sup>. C'est ce que nous avons personnellement constaté en discutant avec différentes personnes. D'autres encore croient que les Inuits logent dans des igloos et consacrent leurs journées à la chasse et à la pêche (Attituaq Qitsualik, 1999).

Le Nunavik et les Inuits sont très peu ou mal connus du reste du Québec<sup>2</sup>. Cela est d'autant plus paradoxal que l'on considère que les Inuits, après les Amérindiens désignés membres de l'Assemblée des Premières Nations, furent les premiers à vivre en sol québécois. Cependant, il importe de préciser que la notion de Premières Nations est souvent l'objet de confusion. Si l'expression « Premières Nations » désigne les Amérindiens, qu'on considère avoir été les premiers à occuper le sol de l'Amérique, certains y incluent les Inuits. Mais, comme le déplorait Jose Amaujaq Kusugak, ex-président d'Inuit Tapiriit Kanatami, l'organisation chargée de la promotion des droits des Inuits du Canada, la Constitution canadienne reconnaît depuis 1982 les droits aborigènes des Inuits, des Métis et des Amérindiens. Pourtant, le gouvernement canadien continue d'inclure sous l'ombrelle des « Premières Nations » bien des questions relatives aux Inuits.

Dans ce texte, qui soulève davantage d'interrogations et d'éléments de réflexion que de réponses, il sera question du Nunavik et du fait français au Québec arctique. Bien qu'une importante proportion de la population

du Nunavik s'exprime – outre en inuktitut – en anglais, il ne faudrait pas occulter le fait français, une réalité de plus en plus audible. Qui sont les locuteurs faisant usage du français et qu'est-ce qui les motive? Sans doute s'agit-il du produit, des apports et des différentes composantes culturelles, politiques et administratives ayant contribué à façonner le Nunavik.

### *Quelques points de repère*

Le Nunavik est l'une des 20 régions que compte le Québec. Sa superficie de 507 000 km<sup>2</sup> représente plus du tiers du territoire québécois. Il était auparavant nommé Ungava (un district fédéral) et a ensuite été désigné Nouveau-Québec, par son incorporation à la province en 1912. Seules les îles au large des côtes maritimes du district de l'Ungava demeurent dans les Territoires du Nord-Ouest jusqu'en 1999, année de leur transfert au Nunavut. Ce n'est qu'en 1987, à la suite d'un référendum, que la désignation Nunavik – signifiant « le territoire où vivre » – a été adoptée. En raison de sa localisation aux abords du cercle polaire, de son climat, de la nature de son sol, de la végétation et de la faune qu'elle abrite, cette région est aussi nommée le Québec arctique (Vick-Westgate, 2002; Wright, 1980). Les Inuits forment la majorité des Nunavimmiuts, c'est-à-dire les habitants du Nunavik, où il y a aussi des Naskapis et des Cris<sup>3</sup>. Il y a également des Qallunaats. Ce dernier terme, signifiant « gros sourcils », sert à désigner les Blancs (Meshner et Woollam, 1995). Au Canada, des Inuits sont également présents au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Labrador. Des Inuits ou de proches parents se trouvent aussi en Alaska, au Groenland, en Norvège, au Danemark, en Suède, en Finlande et en Russie (Wright, 1980). Les Inuits sont un peuple autochtone des régions arctiques de la Sibérie et de l'Amérique du Nord (l'Alaska, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, le Québec et le Labrador) ainsi que du Groenland. La Conférence circumpolaire inuite regroupe les Inuits et les Inuvialuits du Canada, les Kalaallits du Groenland, les Inupiaqs et les Yupiks de l'Alaska et les Yupiks de Russie. Par contre, les Yupiks ne sont pas des Inuits dans le sens d'une descendance thuléenne. Au Groenland, au Canada et en Alaska, il y a environ 150 000 Inuits (Wright, 1980).

Les Inuits sont les premiers habitants du Québec arctique. Leurs ancêtres ont habité cette région durant plusieurs millénaires.

Il y a près de 4 000 ans, un peuple [...] occupait le littoral arctique du Québec. Il était issu d'un mouvement de population qui, parti du nord de l'Alaska, constituait la première occupation humaine de l'Arctique polaire canadien et du

Groenland. N'étant pas menacés par des chasseurs déjà établis dans la région, les Paléo-Esquimaux se répandirent rapidement dans la plus grande partie du Nord jusque dans les îles les plus septentrionales de l'archipel arctique. Leurs descendants devaient occuper une partie du littoral québécois pendant 3 500 ans environ (Wright, 1980 : 101).

Dans une perspective historique beaucoup plus récente, nous pouvons constater à quel point l'existence des Inuits a connu de multiples bouleversements depuis les premiers contacts avec des étrangers :

[...] les Inuit étaient autonomes [...] ils contrôlaient leurs ressources, leur vie quotidienne et leur destinée. Toutefois, en 1670, à leur insu, les explorateurs européens revendiquaient, au nom du roi d'Angleterre, des droits sur leur territoire qui prit le nom de Terre de Rupert dont le contrôle fut cédé à la Compagnie de la Baie d'Hudson. En 1870 la majeure partie de cette région fut transférée au Dominion du Canada [...] et prit le nom des Territoires du Nord-Ouest. Après quelques décennies, la région connue maintenant sous le nom du Nunavik fut ajoutée à la province de Québec en vertu de l'Extension Act de 1912. [...] dans les années suivant la Deuxième Guerre mondiale [...] le gouvernement fédéral fit un effort concerté pour regrouper les Inuit dans des collectivités et exercer son autorité dans le Nord [...] ce processus se poursuit encore plus dans les années 1960 lorsque le gouvernement du Québec établit sa présence au Nunavik pour y exercer ses pouvoirs et sa compétence (Gouvernement du Nunavik, 2004 : 3-4).

Ces perturbations entraînèrent une large perte d'autonomie. Afin de se faire entendre et de reprendre en main leur destinée, les Inuits se regroupèrent et formèrent l'Association des Inuits du Nouveau-Québec, dont le principal objectif était de négocier une certaine forme de gouvernement régional pour le Nunavik et de rechercher une représentation adéquate à l'Assemblée nationale du Québec et au Parlement du Canada. Au même moment, le gouvernement du Québec préparait son projet hydroélectrique de la Baie-James. S'ensuivit un long processus de négociation entre les Inuits, les Cris et les gouvernements du Québec et du Canada autour de revendications territoriales. Il déboucha, le 11 novembre 1975, sur la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ).

Cette entente a également conduit à la création de plusieurs institutions non ethniques dirigées par des Inuits, dont l'Administration régionale Kativik (ARK), la Société Makivik et la Commission scolaire Kativik. Le Nunavik dispose d'une autonomie administrative pour certains aspects, mais est assujéti aux lois qui régissent l'ensemble du territoire québécois, hormis quelques exceptions.

L'ARK, inaugurée officiellement le 23 juin 1978, moins de trois ans après la signature des accords de la Baie-James, dispose d'un pouvoir juridique dans les domaines suivants : affaires municipales et régionales, travaux publics, respect de la loi, transport, communication, emploi, formation, services à l'enfance, utilisation des sols et parcs.

La Société Makivik est l'organisation officielle représentant les Inuits bénéficiaires de l'*Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik* (ARTIN, signé le 1<sup>er</sup> décembre 2006) et de la CBJNQ en ce qui concerne la protection de leurs droits et de leurs intérêts. Depuis 1999, un processus de négociation entre la Société Makivik et les gouvernements fédéral et provincial est mené en vue d'un gouvernement disposant d'une plus grande autonomie au Nunavik.

La Commission scolaire Kativik, inaugurée en juillet 1978, devenait la première commission scolaire au Canada contrôlée par des Inuits. Même si la responsabilité de gérer l'instruction publique incombe principalement au ministère de l'Éducation du Québec, la Commission scolaire de Kativik possède des pouvoirs incomparables à ceux dévolus à d'autres commissions scolaires. Entre autres, elle peut se doter de programmes d'enseignement adaptés à la culture inuite. De plus, des dispositions spéciales de la Charte de la langue française (dite loi 101) s'appliquent au Nunavik.

D'autres organisations jouent un rôle important au Nunavik. Pour n'en nommer que deux, il y a l'Institut culturel Avataq, formé en 1980, dont le rôle est de protéger et de promouvoir la langue et la culture des Inuits, et l'Association des jeunes du Nunavik Saputiit, reconnue depuis mars 1995, qui vise le support à la jeunesse et la participation des jeunes au processus de décision au Nunavik.

Aujourd'hui le Nunavik, dont la population s'élève à près de 11 000 habitants, est formé de 14 communautés qui logent entre les baies d'Ungava et d'Hudson. Toutes les communautés sont situées près de l'eau et isolées les unes des autres.

Dans la zone de la baie d'Ungava, ce sont : Kangiqsualujuaq, signifiant « la très grande baie » (pop. : 798); Kuujjuaq, ou « la grande rivière » (pop. : 2 200); Tasiujaq, « qui ressemble à un lac » (pop. : 247); Aupaluk, « là où la terre est rouge » (pop. : 159); Kangirsuk, ou « la baie » (pop. : 454); Quaqtuaq, ou « ver intestinal » (pop. : 333); et Kangiqsujuaq,

ou « la grande baie » (pop. : 572). Deux communautés se trouvent dans le détroit d'Hudson : Salluit, ou « les gens minces » (pop. : 1 186), et Ivujivik, « là où les glaces s'accumulent en raison des forts courants » (pop. : 320). Dans la zone de la baie d'Hudson, les communautés sont : Akulivik, ou le « fourchon central d'un kakivak » (pop. : 502); Puvirnituk, « là où il y a une odeur de viande putréfiée » (pop. : 1 523); Inukjuak ou « le géant » (pop. : 1 500); Umiujaq, « qui ressemble à un bateau » (pop. : 390); et enfin Kuujuarapik, dite « la petite grande rivière » (pop. : 1 215). Les communautés inuite et crie habitent ce dernier village, situé à l'extrémité sud et aussi nommé Whapmagoostui (« là où il y a des baleines » ou « rivière du béluga », en cri) et Poste-de-la-Baleine. C'est l'un des rares au Canada à porter trois noms officiels (Association touristique du Nunavik, 2006).

Le Nunavik présente des caractéristiques démographiques différentes de la population qui vit ailleurs au Québec.

Il s'agit d'une population beaucoup plus jeune, puisque le nombre d'enfants de moins de 15 ans est proportionnellement deux fois plus élevé au Nunavik. Cette situation s'explique en partie parce que le taux de natalité est également deux fois plus élevé au Nunavik. Par contre, comme l'espérance de vie est moins élevée, la proportion des personnes âgées est quatre fois moins élevée au Nunavik. [...] la population du Nunavik affiche un taux de croissance plus de six fois plus rapide que le même taux au Québec [...] les personnes en âge de travailler supportent un nombre de dépendants plus élevé. En réalité, il apparaît que, quel que soit le type de familles considéré (couple marié, famille monoparentale, etc.), les familles du Nunavik sont toujours plus nombreuses en moyenne que les familles du Québec (Duhàime, 2004 : 4).

### *Pourquoi cette méconnaissance du Nunavik?*

Revenons à la question de départ : comment expliquer qu'il soit si peu question du Nunavik dans les médias? Certes il est parfois question de cette région, lorsque depuis 1995 les Nations Unies soulignent, le 9 août, la Journée internationale des populations autochtones, ou quand le gouvernement du Canada met en valeur la Journée nationale des Autochtones, depuis 1996, lors du solstice d'été, le 21 juin. Mais en général, pourquoi parle-t-on seulement du Nunavik pour les questions de barrages hydroélectriques ou lors des esclandres de célébrités dénonçant la

chasse aux phoques (Société Radio-Canada, 2006)? Le Nunavik capte aussi l'attention à cause de différents problèmes liés à la violence, à la drogue, à l'alcool et au suicide, en particulier chez les jeunes. Ces problèmes sont réels et il ne s'agit pas de les nier, mais le Nunavik n'est pas que cela; c'est une histoire, une culture, une langue et un mode de vie. Les Inuits des 14 communautés qui l'habitent caressent les mêmes espoirs que leurs compatriotes du Québec et du Canada, pour eux-mêmes, leurs enfants et leurs proches. Les réalités et le mode de vie comportent des similitudes et beaucoup de différences, en raison de la spécificité de la vie en milieu arctique. Bref, au Nunavik le rythme des jours et le mode de vie sont bien différents de ceux du Sud, donc des régions situées au sud de la baie James.

### *Position géographique*

Peu importe le lieu où l'on se trouve, les villages du Nunavik sont accessibles uniquement par avion, par bateau lorsque la glace se retire, ou alors en motoneige ou en traîneau à chiens – pour qui a l'esprit aventurier. Un vol quotidien assure la liaison entre les différents villages et entre Kuujuaq et Montréal. Toutefois les aléas climatiques, exceptionnellement la présence d'un troupeau de caribous choisissant l'aire de trafic de l'aéroport pour faire une halte durant sa migration, peuvent retarder les vols. Le coût du panier de nourriture est élevé : ce qui coûte 37 \$ à Montréal s'élève à 48 \$ à Kuujuaq et à 52 \$ à Inukjuak (Association des jeunes du Nunavik Saputiit, 2005 : 19). Pourtant, le revenu familial moyen se situait à environ 39 000 \$ récemment au Nunavik, contre 50 000 \$ ailleurs au Québec (Société Makivik, 2006a : 8). Cet éloignement géographique et le coût du transport aérien peuvent constituer un frein aux déplacements.

### *Rencontre avec le Sud : entre attraction et répulsion*

Les Inuits possèdent un riche bagage culturel et, depuis longtemps, leur mode de vie suit le rythme des saisons : entre des épisodes de nomadisme et de sédentarité, au gré du climat, de la disponibilité et de la migration du gibier, de la pêche. Hormis les premiers contacts avec les Vikings il y a plus de 1 000 ans, avec les explorateurs il y a quatre siècles puis avec les baleiniers dans les années 1800, les rencontres avec les étrangers étaient rares. La présence relativement récente, mais de plus en plus répandue, de personnes venues du Sud a modifié le panorama social du Nunavik. En un laps de temps historiquement court, les Inuits ont vu leur mode de vie se transformer, comme le souligne Maggie Emudluk :

Traditionnellement, l'évolution des économies est ponctuée par des transitions entre les différentes étapes : chasse-cueillette, agriculture, révolution industrielle, avènement de l'électronique et enfin économie fondée aujourd'hui sur le savoir. Pour plusieurs cultures, cette évolution a eu lieu graduellement au cours d'une période de quelque 10 000 ans, mais ici au Nunavik, nous avons sauté toutes les étapes intermédiaires en passant d'une existence nomade à une économie moderne dans cinquante courtes années.

Plusieurs de ma génération sont nés dans des tentes (tupiks) ou dans des igloos. Cependant, dans la courte période de ma vie, nous sommes passés d'une existence fondée sur les ressources naturelles au monde virtuel où le terme « numérique » ne signifie plus l'utilisation de nos doigts et où une grande partie de notre réalité est devenue « virtuelle » (2006 : 10).

Au cours de cette évolution et au rythme des contacts, des métissages et des unions mixtes ont produit des enfants. Les modes de vie se sont transformés. Les missionnaires et leur volonté d'inculquer les préceptes religieux, ainsi que les enseignants dans les écoles, ont apporté leur contribution.

Comparativement à l'ensemble du Canada, l'on dénombre trois fois plus d'Inuits n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires (Inuit Tapiriit Kanatami, 2004). Si la perspective de poursuivre des études postsecondaires représente un défi que certains relèvent, plusieurs y renoncent en cours de route. En effet, lorsque ces études se déroulent au Sud, cela signifie un mode de vie différent : une rupture ou une distance avec les modes de vie et les liens familiaux, des inconvénients liés à un urbanisme exacerbé, un environnement plus pollué et peut-être de la discrimination. Tous ces facteurs exercent un pouvoir d'attraction, mais aussi souvent de répulsion. Selon un rapport de l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami (2004), des étudiants abandonnent leurs études pour revenir au Nunavik en raison des difficultés dans le Sud, dont d'abord l'éloignement.

Les moyens de communication introduits, entre autres Internet, exercent également une influence. Certaines technologies, entre autres la carabine, le moteur hors-bord, la motoneige et les véhicules tout-terrain, ont permis d'alléger l'existence et les activités liées à la chasse. Cependant, le brassage culturel et l'apport de technologies et de valeurs exogènes ont causé des problèmes jusqu'alors méconnus. Parmi eux, figurent la pauvreté, le suicide, les grossesses précoces, la négligence et les abus sexuels envers les enfants, les troubles de comportement, la violence



familiale, les dépendances aux drogues ou à l'alcool et les problèmes de santé mentale (Québec. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2007).

### *Considérations économiques*

Le Nunavik regorge de multiples ressources économiques, certaines exploitées et d'autres potentielles. Il y a l'exploitation minière : l'on trouve entre autres des gisements de nickel, de cuivre, de cobalt et d'or. La faune y est abondante et variée, et certaines des espèces qu'elle recèle ne se trouvent pas ailleurs au Québec. Caribous, bœufs musqués, phoques, ours polaires, baleines, poissons et oies sauvages y vivent. C'est une société de chasseurs. La pratique de la chasse permet de satisfaire à une large part des besoins alimentaires de plusieurs familles. Les paysages sont magnifiques et constituent un attrait. La chasse, la pêche, les randonnées en traîneau à chiens et en motoneige attirent les touristes (Association touristique du Nunavik, 2006).

Cependant, en raison du coût élevé du transport pour se rendre au Nunavik et pour s'y déplacer entre les différentes communautés, l'industrie touristique n'attire que les plus nantis.

L'alerte des changements climatiques fait du Nunavik un site exceptionnel, où avec l'avènement de l'Année polaire internationale (API) 2007-2008, des recherches y seront effectuées. Peut-être en français?

### *Le fait français au Nunavik*

Avant d'aborder la question du fait français au Québec arctique, il importe de préciser que l'inuktitut est la langue la plus parlée au Nunavik (Québec. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2007). Au sein des familles élargies, regroupant plusieurs générations sous un même toit, l'inuktitut sert à la fois de langue véhiculaire permettant la communication intergénérationnelle et de langue vernaculaire (Mesher et Woollam, 1995).

L'analyse du fait français au Nunavik réclame de multiples nuances, en particulier parce que le Nunavik est majoritairement composé d'Inuits, ce qui implique leur histoire, leur culture et leur langue.

À première vue, malgré des exceptions, il semble que la menace envers la langue française qui circule ailleurs en Amérique du Nord, en particulier dans d'autres régions du Québec, n'atteint pas le Nunavik. Au contraire, même sans disposer de statistiques, de nombreux indices permettent de croire que le français y est en progression.

En effet, les craintes entourant la sauvegarde du français et ayant cours en général dans les autres régions du Québec n'ont pas les mêmes raisons d'être au Nunavik. Même, existent-elles?

*La langue française, une langue de l'Autre?*

Si la survie de la langue française ne semble pas une préoccupation majeure au Nunavik, il faut se demander ce que cette langue y représente. Le français est présent depuis à peine trois décennies (Meshier et Woollam, 1995).

Pour bien des Inuits, peut-être ceux nés avant les années 70, la langue française n'est ni plus ni moins que la langue de l'Autre, le colonisateur, comme l'anglais l'a été auparavant aux yeux de leurs parents. Face au projet d'indépendance politique du Québec, qu'il n'épousait pas, l'ancien président de la Société Makivik, Zebedee Nungak, qui se défendait aussi d'être fédéraliste, déclarait être d'abord et avant tout un *Inuk* voulant protéger le droit de son peuple de déterminer son propre destin.

Le colonisateur, en l'occurrence, ce sont des représentants des gouvernements du Canada et du Québec, venus à la suite des représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avant lesquels des explorateurs, s'exprimant dans des langues possiblement différentes de l'anglais et du français, avaient effectué les premiers contacts avec la population inuite.

Ce survol historique permet d'illustrer cette situation :

Vers la fin des années 1950 et 1960, des gouvernements du sud [*sic*] ont entrepris une initiative importante pour transformer notre style de vie – nous avons été forcés de nous établir dans des villages et d'abandonner notre mode de vie nomade. Et nous avons été introduits à une économie fondée sur l'argent – de fait, plusieurs d'entre nous, persuadés par l'attrait des allocations familiales et des biens matériels que cet argent pouvait nous procurer, ont décidé de s'installer et d'envoyer leurs enfants à l'école.

Des changements dramatiques ont eu lieu pendant les quatre dernières décennies. Politiquement, nous étions d'abord sous la gouvernance du gouvernement fédéral et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, ensuite du Québec sous la Direction générale du Nouveau-Québec et, enfin, à la suite de la Convention de la Baie James [*sic*] et du Nord québécois, nous avons commencé à gouverner certains aspects de notre vie grâce

à l'administration régionale Kativik, [à] la Commission scolaire Kativik, [à] la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, [au] Conseil régional de développement Kativik et [aux] Villages nordiques (Emudluk, 2006 : 11-12).

### *Avantages et désavantages*

Les Inuits réservaient aux étrangers un accueil à la fois discret et curieux. Leur expertise était d'un apport précieux : ils guidaient et secouraient les étrangers. À la longue, les contacts avec les Blancs se sont accompagnés d'apports nouveaux facilitant le quotidien, dont la culture inuite est aujourd'hui imprégnée. Pensons à des couvertures de laine, à des couteaux et armes à feu, puis plus tard à la motoneige.

L'inverse s'est également produit; les parkas, les kayaks et les pratiques traditionnelles de guérison ont été adoptés depuis par les autres ethnies. Le troc était aussi une pratique répandue; ainsi, des peaux d'ours et de phoque, ainsi que de l'ivoire, étaient échangés contre du thé, de la farine, du sucre, du tabac ou encore des armes, ou bien de l'alcool.

Mais les contacts entre les Inuits et les Blancs n'ont pas eu que des avantages. En effet, aujourd'hui il ressort que ces échanges pouvaient avoir une valeur dérisoire pour les Inuits; par exemple, la valeur de la fourrure ou de l'ivoire était nettement supérieure à la contrepartie : farine, sucre, thé, alcool, etc. (Québec. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2007).

Ces désavantages ne se limitaient pas à ces matières marchandes, mais touchaient ce que rien ne pouvait monnayer – le territoire, la culture, la langue. Or la langue, l'inuktitut ou inuttitut, les Blancs tentaient de l'enlever aux Inuits (Inuit Tapiriit Kanatami, 2004).

### *Inuktitut interdit*

Les missionnaires ont été les premiers, en 1872, à enseigner aux enfants inuits à Kuujuaq. L'objectif était de répandre le christianisme. Des Inuits apprenaient aussi l'anglais et développaient des habiletés en mathématiques en travaillant à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Plus tard, durant les années 50, des Blancs, représentants du gouvernement, ont pris des enfants inuits à l'insu ou sans le consentement éclairé de leurs parents et les ont emmenés dans des écoles résidentielles des zones éloignées. Des représentants du gouvernement ont été scandalisés lorsqu'ils ont découvert que les enfants inuits vquaient à des activités autres que scolaires, alors que, dans le reste du Canada, de plus

en plus d'enfants fréquentaient l'école. À leurs yeux, il était contraire aux bonnes mœurs, et contre les vertus chrétiennes, que des enfants ne fréquentent pas l'école et passent leur temps à jouer, mais aussi à accompagner leurs parents afin de les aider dans leurs activités de chasse, de pêche ou de cueillette (Vick-Westgate, 2002).

Le but de cet exil était d'inculquer aux enfants inuits des valeurs et une culture propres aux Blancs. On les séquestrait dans des écoles résidentielles; leur nom inuit, considéré comme difficile à prononcer, était remplacé par un prénom « blanc » ou par un numéro. Les pensionnaires étaient aussi contraints à utiliser une langue qui leur était étrangère, l'anglais. L'usage de l'inuktitut leur était interdit et pouvait entraîner des sanctions, voire des sévices (Vick-Westgate, 2002).

En 2006, soit plusieurs décennies après les écoles résidentielles, des démarches juridiques visant la réparation de ces méfaits sont en cours. Cette quête de réparation est lourde de signification et de symbolisme pour plus de 80 000 Autochtones canadiens. Entre autres objets de réparation, il y a la langue; pour les Inuits, c'est l'inuktitut (Inuit Tapiriit Kanatami, 2004).

### *Le français à la hausse*

La langue française se fait de plus en plus entendre au Nunavik, peut-être en raison de la présence de francophones, en particulier venus du Sud. L'une des exigences pour travailler au Nunavik est de savoir s'exprimer dans deux des trois langues – anglais, inuktitut et français – alors que la connaissance pratique de l'anglais est un atout. Ainsi, bien des travailleurs s'exprimant en anglais ont le français pour langue maternelle. L'usage de l'anglais par les Inuits est une pratique relativement nouvelle :

Même si les Inuits canadiens ont eu une longue histoire de contacts avec les Britanniques, il faut attendre le développement d'un réseau d'établissements scolaires fédéraux dans les communautés à partir de 1949 pour que la pénétration de la langue dominante du Canada se fasse sentir sur tout le territoire du Nunavik. Avant 1950, les missionnaires tant anglicans que catholiques s'adressaient aux Inuits dans leur langue. Tout à coup, avec l'établissement d'un réseau d'écoles fédérales, cette approche plus conviviale disparut abruptement. Les nouveaux professeurs [ne] parlaient que l'anglais et clairement la politique fédérale de l'époque consistait à assimiler les autochtones du Canada à la langue et aux coutumes de la majorité (McComber, 2003).

Au Nunavik, le français est aujourd'hui enseigné à l'école. L'inuitisation de l'enseignement au Nunavik et l'intégration de la langue française dans le programme d'études sont des phénomènes relativement nouveaux, qui remontent à la signature de la CBJNQ en novembre 1975. Cette période coïncida avec une affluence de travailleurs francophones – professeurs, médecins, personnel infirmier, travailleurs sociaux et fonctionnaires – même si, durant les années 60, des travailleurs francophones œuvrant dans la construction avaient été présents au Nunavik. Selon une étude réalisée par l'Administration régionale de Kativik en 2005, 56 p. 100 des 3 189 emplois réguliers sont occupés par du personnel inuit (George, 2006a : 9). Cependant, les emplois nécessitant une scolarisation supérieure sont faiblement comblés par des Inuits, ces derniers n'ayant pas atteint le niveau d'éducation requis. Comme le souligne le *Bulletin statistique de l'éducation* :

[...] selon le portrait que nous suggère la situation [...] dans la Commission scolaire Kativik, le personnel enseignant qui œuvre auprès des élèves autochtones est plus jeune, moins expérimenté et de scolarité reconnue moins élevée que celui des autres commissions scolaires au Québec (2004 : 16).

Au Nunavik où l'inuktitut et l'anglais sont vraisemblablement les langues les plus parlées, le fait de s'exprimer en français peut comporter des avantages, en particulier lors des visites à l'hôpital. En effet, nombre de membres du personnel soignant (infirmières, médecins, pharmaciens et hygiénistes dentaires) sont francophones. Pour cette raison, la langue française est devenue synonyme de réussite, et cela aurait contribué à alimenter un certain engouement pour les études en français. Mais cette situation, avantageuse pour les francophones, peut au contraire être une source de frustration pour les personnes ne s'exprimant qu'en inuktitut. Afin de faciliter la communication, le Centre de santé Tulattavik de l'Ungava a instauré un service permettant l'accueil, par un agent traducteur, des patients ne s'exprimant qu'en inuktitut. Par contre, selon les circonstances, l'utilisation du français peut être interprétée comme un acte de provocation, notamment lorsque cela survient sur le lieu de travail et en présence de collègues inuits ne s'exprimant pas en français. Comme l'ont relaté différentes éditions du *Nunatsiaq News*, l'hebdomadaire couvrant l'actualité du Nunavut et du Nunavik, cette attitude est interprétée comme une forme de racisme. Bien que des francophones travaillant au Nunavik rétorquent que leurs collègues inuits s'expriment en inuktitut, il est possible de répondre en traduisant les propos d'une infirmière inuite que « les gens oublient qu'ils sont en territoire inuit – je

suis fatiguée de demander de parler anglais, alors qu'une des conditions d'embauche est la capacité de parler anglais » (George, 2002 : 26).

En ce qui concerne les restaurants, épiceries et hôtels, quiconque s'exprime en français peut en général être compris. Cependant, il peut y avoir des variations selon la communauté où l'on se trouve. D'après des données recueillies il y a près de 10 ans par la Commission scolaire Kativik, dans l'ensemble du Nunavik, 127 élèves inscrits en 3<sup>e</sup> secondaire avaient opté pour l'enseignement en français, alors que 102 avaient choisi l'anglais. Le village de Salluit comptait 25 écoliers en classe française et seulement six élèves en anglais. Les villages les plus peuplés du Nunavik (Kuujuuaq, Puvirnituaq et Inukjuak) comptaient un peu plus d'élèves dans les classes où l'enseignement se faisait en français. Kangiqsualujjuaq comptait seulement trois élèves inscrits en français, contre 24 en anglais. En raison du nombre de plus en plus élevé d'inscriptions au programme en français, plusieurs se demandaient si le bilinguisme alors anglais et inuktitut au Nunavik deviendrait français et inuktitut. Cependant, la perspective de voir de plus en plus de jeunes opter pour le français suscite une certaine inquiétude. En effet, certains y perçoivent un risque de complication pour les élèves ayant étudié en français, mais souhaitant opter pour l'enseignement en anglais dans des écoles québécoises situées à l'extérieur du Nunavik. En raison des dispositions légales, les études entreprises en français doivent se poursuivre dans cette langue (George, 1998 : 8).

Pour l'année scolaire 2005-2006, la Commission scolaire Kativik, qui devait combler 316 postes d'enseignant, dont la moitié pour donner des cours en français, a éprouvé des difficultés à recruter des enseignants francophones, ce qui peut être attribué aux modifications introduites dans le programme de formation des enseignants. Auparavant, la durée du programme était de trois ans en plus d'une année de probation, année que plusieurs enseignants francophones passaient au Nunavik. Depuis l'an 2004, des modifications ont été apportées au programme; dorénavant, la durée de quatre ans n'inclut aucune période de probation (George, 2004 : 27). En 2003, cinq nouveaux diplômés provenaient du Nunavik (Société Makivik, 2003).

### *L'inuktitut, la langue qu'il faut préserver!*

Selon le Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, au Canada :

Les grands groupes linguistiques comme le cri, l'oïjibway et l'inuktitut sont viables, puisqu'ils comptent au moins 25 000

locuteurs, jeunes ou vieux. Toutefois, toutes les langues, y compris celles que l'on juge viables, perdent du terrain et sont en déclin (2005 : 8).

Au Nunavik, l'inuktitut est la langue officielle, ainsi que le français et l'anglais. Pour ne nommer que deux organismes, les rapports annuels de l'Administration régionale Kativik et de la Commission scolaire de Kativik sont rédigés en inuktitut, en anglais et en français. Lors des réunions de travail, un service effectue la traduction de l'inuktitut à l'anglais ou vice versa – la traduction est rarement effectuée en français.

Néanmoins, au quotidien, l'inuktitut, qui constitue la base de l'identité des Inuits, a besoin de soutien, comme l'illustrent les propos suivants :

L'inuktitut est considérée [*sic*] comme l'une des trois seules langues autochtones au Canada ayant une bonne chance de survie. L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001 de Statistique Canada indique que 99 % de la population inuite au Nunavik parle et comprend très bien ou relativement bien l'inuktitut. Mais ces chiffres sont très trompeurs : ils surestiment notre habileté à parler et à comprendre correctement l'inuktitut. Si on passait une journée dans un foyer typique et qu'on écoutait la conversation – avec l'emprunt fréquent et inutile de termes anglais et la mauvaise utilisation de la syntaxe, on constaterait la situation réellement difficile pour l'inuktitut aujourd'hui.

Les seuls qui parlent l'inuktitut avec compétence ont 60 ans et plus et ils ne représentent que 4,5 % de l'ensemble de la population inuite, tandis que 65 % ont moins de 30 ans; il est donc clair que l'inuktitut, comme toutes les autres langues autochtones au Canada, est sérieusement en danger d'extinction à moins que des mesures extrêmes soient prises immédiatement pour retourner la situation [...].

Dans un milieu où l'anglais et le français sont les langues dominantes, il faut nous assurer que l'inuktitut est sur un pied d'égalité (Nalukturuk, 2006 : 18-20).

Idée réjouissante, la sauvegarde de l'inuktitut semble aussi une préoccupation chez les jeunes, comme l'exprimaient des élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année d'Inukjuak, lors d'une rencontre avec des représentants de l'Association des jeunes Saputiit, demandant à ces derniers pourquoi tous

ne parlaient pas couramment l'inuktitut. Même si l'apprentissage de cette langue se fait dès le plus jeune âge à la maison, par la suite, la fréquentation scolaire, où l'anglais ou le français devient la langue d'enseignement, peut perturber la capacité de s'exprimer en inuktitut. Cependant, plusieurs jeunes comprennent l'inuktitut malgré leur difficulté à s'exprimer.

Des recherches ayant débuté en 2005 sont menées par l'Institut culturel Avataq dans le cadre d'un projet nommé « Sauvons notre langue » destiné à faire la lumière sur l'état de l'inuktitut. Trois questions prédominantes orientent la recherche : quelle est la place de l'inuktitut aujourd'hui? Quelles sont ses forces? Quels sont les obstacles?

Au Nunavik, l'inuktitut s'accommode de l'anglais en raison de la présence de plus de 40 p. 100 de travailleurs provenant du Sud. La communication écrite se fait largement en anglais. Entre eux, les francophones s'expriment en français, mais utilisent l'anglais en présence d'Inuits ou d'anglophones.

La langue française a été enseignée au Nunavik quelques années après l'implantation d'écoles sous la gouverne de la Commission scolaire Kativik, en 1978. La période d'attente a marqué le début de l'inuitisation de l'enseignement au Nunavik. Cette inuitisation signifiait, entre autres, la survie de la culture inuite. Cependant, l'enseignement de la langue anglaise demeurait. Il y a eu également l'introduction de l'enseignement de la langue française.

De 1978 jusqu'à 2002, la langue d'enseignement était l'inuktitut durant les deux premières années de fréquentation scolaire. Depuis l'an 2003, l'inuktitut est enseigné durant les trois premières années. Par la suite, à partir de la 4<sup>e</sup> année, les élèves, conseillés par leurs parents, choisissent la langue d'enseignement. Ils optent pour l'anglais ou le français. Cependant, l'inuktitut continue d'être enseigné. Dans les garderies, la langue utilisée est l'inuktitut.

Au Nunavik, il ne peut être question de la langue française sans faire référence à l'inuktitut et à l'anglais; il s'agit d'une cohabitation de langues. Pourquoi des Inuits optent-ils pour la langue française? Les personnes pouvant s'exprimer en français au Nunavik forment une minorité – qui cependant ne cesse de croître, en raison des unions mixtes où un partenaire est francophone.

Il peut aussi y avoir la volonté de s'exprimer en français au Québec. Ce fut le cas pour Zebedee Nungak – le premier président de la Société Makivik, et ardent défenseur de la culture et de la langue inuites. Selon lui, l'apprentissage du français était un atout, comme l'était la capacité de communiquer dans d'autres langues que l'inuktitut.



*Une francophonie avec une texture particulière*

La francophonie peut s'exprimer de manière différente au Nunavik. Est-il possible de nier que le fait francophone au Nunavik puisse être souvent synonyme de domination? Cette domination a été exercée par les explorateurs étrangers, les différents gouvernements, les écoles résidentielles et bien d'autres. Il ne faut pas oublier que les relations entre le Québec et la région aujourd'hui associée au Nunavik sont récentes.

Le fait français, au Nunavik, ne semble pas en voie de sombrer dans l'oubli, au contraire; malgré l'absence de statistiques, des indices laissent croire à une progression. Que le Nunavik soit à la fois si près et si loin de l'ensemble du Québec et du Canada n'est pas exceptionnel! C'est le cas dans plusieurs autres régions. Chacune possède ses caractéristiques, sa propre culture. À moins d'étudier une région, en général, il est difficile d'en connaître les réalités. Il est probable que peu de gens au Québec et ailleurs au Canada connaissent les traits caractéristiques des régions du Canada.

Le Québec est pluriel. Néanmoins, il est étonnant de constater à quel point les Québécois et les Canadiens, en général, sont curieux de connaître « les autres », mais que cette curiosité semble augmenter proportionnellement avec la distance géographique. En quelque sorte, il y a un plus vif intérêt pour la culture des Inuits du Groenland à découvrir, que pour celle des Inuits du Québec et du Canada.

Il y a aussi ce que la mémoire collective retient et rejette, accepte et dénonce. Il y a l'ignorance ou la méconnaissance, qui contribuent à entretenir les préjugés. Cette méconnaissance fait qu'un large pan de l'histoire des Inuits est encore largement supprimé. Ce n'est que dans les années 50, alors que les grands projets miniers et hydroélectriques se développaient, que le Québec a « découvert » le Nunavik.

Toutefois, en ce qui a trait au fait français au Québec arctique, il semble en réelle progression. Au Nunavik, il est fréquent que des Inuits s'adressent en français à une personne francophone. Le même phénomène se produit au bureau de poste, et partout où quelqu'un s'exprime en français.

Il est difficile de déterminer ce qui a donné à la langue française au Nunavik plus de vent dans les voiles. Il y a peut-être la volonté du gouvernement quand il a promulgué l'adoption de la Charte de la langue française, dite loi 101. Il a eu le souci de prévoir des exceptions et des accommodements souples et respectueux de la spécificité linguistique des Inuits. Il y a peut-être le rôle joué par la Commission scolaire Kativik et ses options pédagogiques, également souples et respectueuses des particularités linguistiques de sa clientèle étudiante, dont plusieurs élèves

sont issus de couples mixtes. Puis il y a peut-être tout simplement ceux qui optent pour l'apprentissage de la langue française dans le but d'élargir les possibilités d'intégration de leurs enfants dans le Québec et le Canada d'aujourd'hui, qui comportent de multiples facettes.

Il est souhaitable que le fait français au Nunavik – malgré sa progression, même si dans le futur un plus grand nombre d'Inuits pourront s'exprimer en français – n'en vienne pas à supplanter l'inuktitut. Il ne s'agit pas d'opposer des langues en raison d'une politique. Toutefois, la sauvegarde de l'inuktitut au Nunavik est une priorité, car son statut est précaire. Selon une étude réalisée auprès de personnes âgées de 60 ans et plus, 86 p. 100 s'expriment exclusivement en inuktitut. Il s'agit des seuls à connaître des expressions que les plus jeunes ignorent. Il y a aussi les personnes constituant la majorité à pouvoir s'exprimer en inuktitut et en anglais. Il y a ensuite ceux dont le nombre ne cesse de progresser et qui peuvent s'exprimer en inuktitut, en anglais et en français (Inuit Tapiriit Kanatami, 2004).

Au Québec, en général le français est la langue officielle et d'usage. Mais en raison de la culture inuite et de sa spécificité linguistique, il semble que le français fasse encore figure de langue seconde au Nunavik. Comparé au français en Amérique du Nord, l'inuktitut est beaucoup plus menacé.

Dans cette région du Québec arctique, où l'anglais reste la langue d'usage entre les Inuits et les allochtones, le français ne sera peut-être jamais la langue première. Cela signifie que l'inuktitut demeurera la langue la plus parlée au Nunavik par les Inuits.

## NOTES

---

1. Le Nunavut est un territoire du Nord canadien dont la première assemblée législative remonte à l'année 1999.
2. *Inuit* est pluriel, *Inuk* est singulier; certains, ajoutent un « s » ou un « e » à *Inuit* pour former le pluriel ou le féminin. L'Office québécois de la langue française stipule, dans son *Grand dictionnaire terminologique*, que « [p]our favoriser l'intégration de l'emprunt au système linguistique du français, l'adjectif et le nom *inuit* s'accordent en genre et en nombre ». Cela a cours pour « la forme *Nunavimmiut*, qui est plus fréquente en français que le singulier *Nunavimmiuq* [...] On écrit *Nunavimmiuts* au masculin pluriel, *Nunavimmiute* au féminin singulier et *Nunavimmiutes* au féminin pluriel ».

3. Les Naskapis et les Cris – cohabitant avec les Inuits – se retrouvent uniquement dans la communauté de Kuujjuarapik, celle située le plus au sud.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA (1993), *La Convention de la Baie-James et du Nord québécois et la convention du Nord-Est québécois*, juillet, [En ligne], [[http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info14\\_f.htm](http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/info/info14_f.htm)] (5 décembre 2005).
- ASSOCIATION DES JEUNES DU NUNAVIK SAPUTIIT (2005), « La perspective des jeunes », *Nunavik*, bulletin n° 7 : « Colloque du Nunavik », p. 14-24.
- ASSOCIATION TOURISTIQUE DU NUNAVIK (2006), *Nunavik 2005-2006 : guide touristique officiel*, en collaboration avec Tourisme Québec, Québec.
- ATTITUQ QITSUALIK, Rachel (1999), « Polly's Inuit Project », *Nunatsiaq News*, 6 août, p. 6.
- BERNARD, Nick (2005), *Profil socioéconomique des aînés du Nunavik*, Québec, Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, Université Laval, juin, [En ligne], [<http://www.chaireconditionautochtone.fss.ulaval.ca/extranet/doc/130.pdf>] (19 juillet 2006).
- DUHAIME, Gérard (2004), « La situation socioéconomique du Nunavik et l'avenir de l'État », communication présentée dans le cadre des Forums régionaux sur l'avenir du Québec, Kuujjuaq, 17 juin, Québec, Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée, Université Laval.
- EMUDLUK, Maggie (2006), « Une économie en évolution », *Nunavik*, bulletin n° 8 : « Une économie en évolution », p. 10-17.
- GEORGE, Jane (1998), « In Nunavik, French is Becoming the Language of Success: The Circumpolar World's First Francophone Society is Emerging in Nunavik, Thanks to Quebec's Education Policies », *Nunatsiaq News*, 8 octobre, [En ligne], [[http://www.nunatsiaq.com/archives/nunavut981031/nvt81009\\_21.html](http://www.nunatsiaq.com/archives/nunavut981031/nvt81009_21.html)] (25 août 2006).
- GEORGE, Jane (2004), « Nunavik Faces French Teacher Shortage: Changes to Quebec's Training Program Results in Fewer Applicants », *Nunatsiaq News*, 27 août, [En ligne], [[http://www.nunatsiaq.com/archives/40827/news/nunavik/40827\\_02.html](http://www.nunatsiaq.com/archives/40827/news/nunavik/40827_02.html)] (25 août 2006).
- GEORGE, Jane (2006a), « Jobs Double in Nunavik Since 1993: But Over Half Require Higher Education », *Nunatsiaq News*, 23 juin, p. 9.
- GEORGE, Jane (2006b), « Nunavik Health Board a Toxic Workplace: Tension Mounts Between French and Inuttitut-Speaking Workers », *Nunatsiaq News*, 11 août, [En

## *Le fait français chez les Inuits du Nunavik*

- ligne], [[http://www.nunatsiaq.com/archives/60811/news/nunavik/60811\\_01.html](http://www.nunatsiaq.com/archives/60811/news/nunavik/60811_01.html)] (25 août 2006).
- GOUVERNEMENT DU NUNAVIK (2004), « Événements menant à la *Convention de la Baie James et du Nord Québécois* (CBJNQ) », *Nunavik*, bulletin n° 1 : « Notre terre, notre futur », p. 3-5.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES LANGUES ET LES CULTURES AUTOCHTONES (2005), *Le début d'un temps nouveau : premier rapport en vue d'une stratégie de revitalisation des langues et des cultures des Premières nations [sic], des Inuits et des Métis – sommaire exécutif*, juin, [En ligne], [[http://www.aboriginallanguagetestaskforces.ca/execsum\\_f.html](http://www.aboriginallanguagetestaskforces.ca/execsum_f.html)] (19 juillet 2006).
- INUIT TAPIRIIT KANATAMI (2004), *Document d'information sur les Inuits et l'éducation*, 20 octobre; document de travail pour les séances de suivi sectoriel sur l'apprentissage continu, les 13 et 14 novembre à Winnipeg et 18 et 19 novembre à Ottawa.
- MCCOMBER, Louis (2003), *Le Nunavik québécois : une percée francophone dans l'Arctique canadien?*, [En ligne], [<http://www.tlq.ulaval.ca/axl/amnord/nunavut-McComber-art.htm>] (19 juillet 2006).
- MESHER, Dorothy, et Ray WOOLLAM (1995), *Kuujujuaq: Memories and Musings*, Duncan (C.-B.), Unica Publishing.
- NALUKTURUK, Alasia (2006), « Promotion de l'inuttitut sous un gouvernement non ethnique », *Nunavik*, bulletin n° 8 : « Une économie en évolution », p. 18-22.
- NEWMAN, Peter C. (1985), *La Baie d'Hudson : la compagnie des aventuriers*, Montréal, Éditions de l'Homme, vol. 1.
- NUNGAK, Zebedee (1997), « Letters to the Editor-Nungak: I'm not a Federalist », *Nunatsiaq News*, 14 mars, [En ligne], [<http://www.nunatsiaq.com/archives/backissues/week/70314.html#10>] (29 août 2006).
- QUÉBEC. COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (2007), *Enquête portant sur les services de protection de la jeunesse dans la baie d'Ungava et la baie d'Hudson : Nunavik. Rapport, conclusions d'enquête et recommandations*, [En ligne], [[http://www.cdpcj.qc.ca/fr/publications/docs/rapport\\_Nunavik\\_francais.pdf](http://www.cdpcj.qc.ca/fr/publications/docs/rapport_Nunavik_francais.pdf)] (22 août 2007).
- QUÉBEC. DIRECTION DE LA RECHERCHE, DES STATISTIQUES ET DES INDICATEURS (2004), « L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec », *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 30 (mai), p. 16-43.
- SOCIÉTÉ MAKIVIK (2003), « Nunavik Notes », *Makivik Magazine*, n° 66 (automne), p. 41.
- SOCIÉTÉ MAKIVIK (2006a), « Situation économique et sociale au Nunavik », *Nunavik*, bulletin n° 8 : « Une économie en évolution », p. 3-9.
- SOCIÉTÉ MAKIVIK (2006b), « Fiche info : peuple et territoire », [En ligne], [<http://www.makivik.org/fr/backgrounders/people.asp>] (20 juillet 2006).
- SOCIÉTÉ RADIO-CANADA (2006), « Brigitte Bardot à Ottawa : plaidoyer passionné contre la chasse au phoque », 22 mars, [En ligne], [<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2006/03/22/002-BAROT-OTTAWA-rb.shtml>] (5 août 2007).

- VICK-WESTGATE, Ann (2002), *Nunavik: Inuit-Controlled Education in Arctic Quebec*, Calgary, University of Calgary Press.
- WRIGHT, James Vallière (1980), *La préhistoire du Québec*, Montréal, Fides. Version originale, 1979 : Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada, Commission archéologique du Canada, Ottawa.